

Non, la France « périphérique » n'a pas été abandonnée

Contrairement à ce que laisse entendre le refrain médiatique et politique dominant, les inégalités entre territoires sont faibles dans l'Hexagone, grâce à des mécanismes de redistribution. Démonstration.

Par Vincent Grimault



Tulle, en Corrèze. Les habitants du Limousin sont parmi les plus gros bénéficiaires de la solidarité entre régions.

© YOHAN BONNET - HANS LUCAS

25 550 €

C'est ce que verse en moyenne par an un Parisien à la solidarité nationale, contre seulement 5 695 euros pour un habitant de la Meuse.

depuis la mobilisation des gilets jaunes, qui a souvent été analysée – de façon caricaturale – comme une revanche du petit peuple des campagnes contre l'élite urbaine.

RATTRAPAGE DES PLUS PAUVRES

En réalité, non seulement les fractures ne se creusent pas, mais, mieux, elles se résorbent. C'est ce que montrent trois chercheurs dans une étude originale ^[1]. Leur conclusion est sans appel : « *Les inégalités [entre départements] ont atteint en 2015 leur plus faible niveau depuis cent ans.* » Cette réduction des inégalités s'est surtout faite par le bas, avec un phénomène de rattrapage des départements les plus pauvres. Ainsi, un adulte lozérien touchait 83 % du revenu moyen d'un adulte français en 2015, contre seulement 50 % en 1948.

Ce phénomène de rattrapage ne s'est pas arrêté en 2015, complète une autre étude, publiée par l'Insee ^[2]. Analysant la période 2007-2017, marquée par la crise économique de 2008, l'Institut montre que l'Ile-de-France est la région dont le revenu disponible brut par habitant (RDBH) a le moins progressé sur la période, avec seulement + 8,4 %, contre + 12,6 % dans le Grand Est ou + 13,8 % en Normandie, deux régions pourtant frappées par la désindustrialisation

[1] « Les inégalités de revenu entre les départements français depuis cent ans », par Florian Bonnet, Hippolyte d'Albis, Aurélie Sotura, 2020.

[2] « En 2017, le revenu disponible brut des ménages reste plus élevé en Ile-de-France », *Insee Focus* n° 214, novembre 2020.

L'Etat a abandonné les campagnes, la France véritable. » Cette phrase de Marine Le Pen date de la campagne présidentielle de 2012, mais elle a toutes les chances d'être de nouveau servie dans les mois à venir. Car c'est entendu, « Paris », « l'élite » et le « système », obnubilés par les grandes métropoles françaises mondialisées, auraient abandonné ce que l'essayiste Christophe Guilluy appelle « *la France périphérique* », c'est-à-dire les campagnes, les

petites villes et les villes moyennes. Ce discours binaire et séduisant a un gros défaut : il ne correspond pas à la réalité. C'est ce qu'ont montré, ces derniers mois, plusieurs études.

Premier constat contre-intuitif : les inégalités se réduisent entre les territoires français. Difficile à croire tant les discours sont nombreux sur les « *fractures françaises* » entre des métropoles réputées triomphantes et des territoires périurbains et ruraux en supposé déclin. Encore plus difficile à admettre

post-2008. De façon plus spectaculaire encore, les territoires d'outre-mer ont connu une envolée de leur RDBH sur la période, avec un record pour Mayotte (+ 54,8 % !). Bien sûr, ces territoires partaient de loin et restent beaucoup plus pauvres que l'Île-de-France. Mais la progression est très nette.

LA SOLIDARITÉ PAR LA FISCALITÉ

Ces deux études intéressantes ont cependant une limite : elles concernent de grands territoires qui regroupent des zones hétérogènes. En région Nouvelle-Aquitaine, la riche métropole de Bordeaux n'a pas grand-chose à voir avec le modeste plateau limousin de Millevaches. Mais dans son dernier ouvrage ^[3], l'économiste Laurent Davezies parvient à zoomer d'un cran supplémentaire. Il calcule ainsi qu'entre 2000 et 2015, les inégalités de revenu ont baissé de 7 % entre les 314 zones d'emploi que compte l'Hexagone. De quoi confirmer le diagnostic établi à plus grande échelle.

Comment se fait-il que les supposées « fractures territoriales » ne se soient pas creusées, mais résorbées ?

Trois grands facteurs peuvent jouer : l'évolution de la population, celle des entreprises et, enfin, la présence de la puissance publique. Le discours politique et médiatique dominant avance souvent que le problème vient des pouvoirs publics, et plus spécifiquement de l'Etat, qui aurait abandonné les campagnes et le périurbain. Incontestablement, certains territoires isolés ont subi des fermetures de maternité, de classes ou de bureaux de poste

qui laissent une cicatrice traumatique. Mais c'est oublier que ces fermetures ont également concerné les métropoles, même si elles sont moins visibles. Surtout, les services publics physiques ne sont que la face émergée de l'iceberg. Plus globalement, les territoires les plus fragiles ont été fortement soutenus par la puissance publique, grâce à trois grands mécanismes.

Premier levier : les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire l'ensemble des cotisations sociales, impôts et taxes payés par les ménages et les entreprises. Les villes, et notamment les métropoles, offrent généralement plus d'emplois qu'elles n'ont d'habitants, et les habitants qui y vivent sont souvent en emploi. Résultat, ces zones sont davantage « taxées » que les territoires fragiles. Un Parisien verse en moyenne 25 550 euros par an à la solidarité nationale, contre seulement 5 695 euros pour un habitant de la Meuse, montre une étude du Haut Conseil du financement de la protection sociale ^[4]. Paris concentre en effet entreprises et très hauts salaires, alors que la Meuse connaît un vieillissement de sa population et dispose d'un tissu économique

“

**Ce n'est pas l'Etat
qui abandonne
les territoires.
Au contraire, ce
sont les entreprises
et les gens”**

LAURENT DAVEZIES

DES MÉCANISMES PRIVÉS ÉGALEMENT À L'ŒUVRE

Au-delà des dispositifs sociaux et publics, plusieurs mécanismes privés profitent aux territoires fragiles. Le premier concerne les flux de navetteurs, ces salariés qui travaillent en ville (et y gagnent leur salaire) mais vivent à la campagne ou dans le périurbain (et y touchent leur paye). La métropole de Lyon contribue ainsi à 3,1 %

du produit intérieur brut (PIB) français, mais ne touche que 2,2 % du revenu disponible brut du pays, montre Laurent Davezies dans son dernier ouvrage. Une partie des 8,3 milliards d'euros qui « s'évaporent » est liée au fait que 28 % des emplois de la métropole lyonnaise sont occupés par des travailleurs vivant en dehors de celle-ci.

13 % des actifs du département de l'Ain vont par exemple tous les jours travailler dans la métropole et rapportent dans leur département de résidence les salaires qu'ils ont gagnés à Lyon. Second grand mécanisme privé : le tourisme. « *Les habitants du Grand Lyon sont plus nombreux à partir en voyage que les touristes n'y viennent* »,

explique Laurent Davezies. Lyon « perd » ainsi virtuellement l'équivalent de 53 000 personnes par an, ce qui « déplace » artificiellement des dizaines de millions d'euros de consommation, notamment en Isère (117 millions d'euros), en Savoie (102 millions), mais aussi en Ardèche (60 millions) et dans la Drôme (31 millions).

plus fragile. Dans leur étude précédemment citée, les chercheurs Florian Bonnet, Hippolyte d'Albis et Aurélie Sotura mettent de leur côté en évidence le rôle de l'impôt sur le revenu dans la réduction des inégalités, et repèrent un pic de réduction en 1989, « *au moment où le taux d'imposition au niveau national est au plus haut* ». Depuis 1989, en revanche, « *la baisse des inégalités engendrée est plus faible* ». De quoi rappeler que la progressivité de l'impôt ne réduit pas seulement les inégalités entre les citoyens, mais aussi entre territoires.

CONTRIBUTEURS ET BÉNÉFICIAIRES

Les 823 milliards d'euros de prélèvements obligatoires (chiffre de 2019) ne restent pas dans les caisses de l'Etat, mais sont redistribués par le biais des prestations sociales (retraites, allocations familiales, chômage, maladie...). Ce second mécanisme a, lui aussi, un effet redistributif, car les territoires économiquement fragiles sont davantage aidés que les plus riches. Prélèvements obligatoires, d'un côté, prestations sociales, de l'autre... en sortant la calculatrice, il est possible d'établir quels sont les territoires dits « bénéficiaires nets » (ils reçoivent plus qu'ils ne cotisent) et lesquels sont « contributeurs nets » (ils cotisent plus qu'ils ne reçoivent). Dans une étude récente [5], le chercheur Eric Dor calcule ainsi que trois régions sont contributrices nettes : l'Île-de-France (6 345 euros par personne et par an), l'Alsace (594 euros) et Rhône-Alpes (443 euros). A l'inverse, toutes les autres régions sont gagnantes, et notamment Mayotte (4 395 euros par personne et par an) et le Limousin (3 599 euros).

Troisième grand mécanisme : l'existence d'emplois non marchands, souvent financés par la puissance publique, que ce soit directement (fonctionnaires, contractuels) ou indirectement (via les subventions aux associations). Dans

son dernier ouvrage, Laurent Davezies montre qu'ils ont permis à la France de limiter la casse après la crise de 2008, notamment dans les territoires les plus fragiles. Le chercheur regroupe ainsi les 1 640 bassins de vie les plus en difficulté de l'Hexagone. Et observe qu'entre 2006 et 2016, ces bassins ont « gagné » 300 emplois publics au total, alors qu'ils perdaient 57 000 habitants et 31 000 emplois privés dans le même temps. Commentaire de Laurent Davezies : « *Ce n'est pas l'Etat qui abandonne les territoires. Au contraire, ce sont les entreprises et les gens.* »

Faut-il donc conclure que tout va pour le mieux dans le meilleur des pays ? Non, bien sûr. La tendance à la concentration des emplois et des habitants dans certaines villes, le long des littoraux, et plus globalement dans la moitié sud de la France, crée des inégalités primaires problématiques. Certes, elles sont en partie corrigées par les mécanismes décrits ici. Mais il serait préférable de corriger la divergence à la source. Le Nord et le Nord-Est, hier moteurs de la

croissance française, tirent aujourd'hui la langue et, pour beaucoup, perdent habitants et emplois. A l'inverse, au sud d'une diagonale Cherbourg-Genève, certains territoires se développent trop rapidement, avec une artificialisation des sols galopante et un renchérissement du coût de l'immobilier. Tant que la solidarité nationale reste forte, aucune de ces divergences n'est définitive : les perdants d'aujourd'hui peuvent être les gagnants de demain. Mais pour rester un pays homogène, la France a besoin que ses territoires les plus fragiles parviennent à retenir leurs habitants, et à créer de nouveaux emplois privés en valorisant mieux les ressources locales. Voilà un sujet sur lequel on aimerait entendre les candidats à l'élection présidentielle de 2022. ■

[3] *L'Etat a toujours soutenu ses territoires*, par Laurent Davezies, Seuil, 2021.

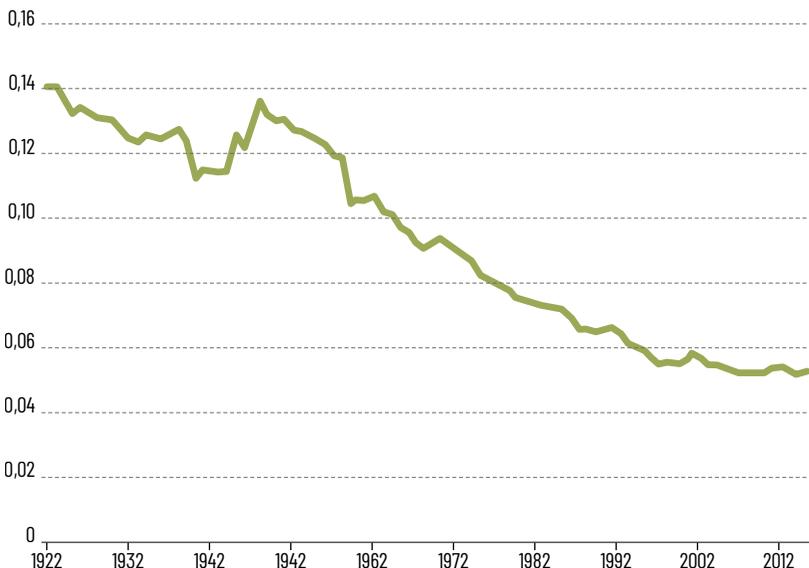
[4] « L'impact de la protection sociale et de son financement sur la distribution territoriale des revenus », Haut Conseil du financement de la protection sociale, 2016.

[5] « Flux de solidarité interpersonnelle entre les régions de France qui résultent essentiellement de l'impôt et de la sécurité sociale », par Eric Dor, 2021 (le chercheur a travaillé sur les anciennes régions).

LES INÉGALITÉS TERRITORIALES EN BAISSÉ DEPUIS UN SIÈCLE

Coefficient de Gini du revenu par adulte entre 90 départements entre 1922 et 2015

Source : Florian Bonnet, Hippolyte d'Albis, Aurélie Sotura



Lecture : le coefficient de Gini est un indicateur d'inégalité qui compare la situation de la répartition des revenus à une situation d'égalité. Plus le chiffre est proche de zéro, plus la répartition des revenus est égalitaire ; plus il est proche de 1, plus elle est inégalitaire.